



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Note de cadrage

*Demande de financement des actions menées au titre du Projet Sportif Fédéral (PSF)*

---

## Campagne 2024

(hors Corse et Nouvelle Calédonie)

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Le sport  
change  
l'avenir

# Sommaire

1. [Agence Nationale du Sport : missions, développement des pratiques, PSF...](#)
2. [Projet fédéral, critères d'éligibilité, actions éligibles et critères d'analyse](#)
3. [Montant et répartition de l'enveloppe du PSF de la FFTRI](#)
4. [Calendrier](#)
5. [Compte Asso : code de subvention](#)
6. [Organisation : du dépôt des dossiers à l'évaluation](#)
7. [Besoin d'aide ? Les outils : Fiches actions FFTRI / Guides de l'ANS](#)
8. [Les logos à télécharger](#)
9. [Les commissions ANS régionales et fédérale](#)
10. [Les autres subventions à solliciter sur la part territoriale \(PST\)](#)
11. [Articulation stratégie FFTRI / PSF / PST](#)
12. [Les autres subventions et la stratégie fédérale](#)

# Agence nationale du Sport : 2 missions principales



**La haute performance**



**Accompagner les fédérations vers plus d'excellence**



**Jeux Olympiques / Jeux Paralympiques**

**Le développement des pratiques**



Corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs

Garantir une pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires



**Faire de la France une nation sportive**



# Agence nationale du Sport : 2 missions principales



**La haute performance**



**accompagner les fédérations vers plus d'excellence**



**Jeux Olympiques / Jeux Paralympiques**

**Le développement des pratiques**

Corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux équipements sportifs

Garantir une pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires

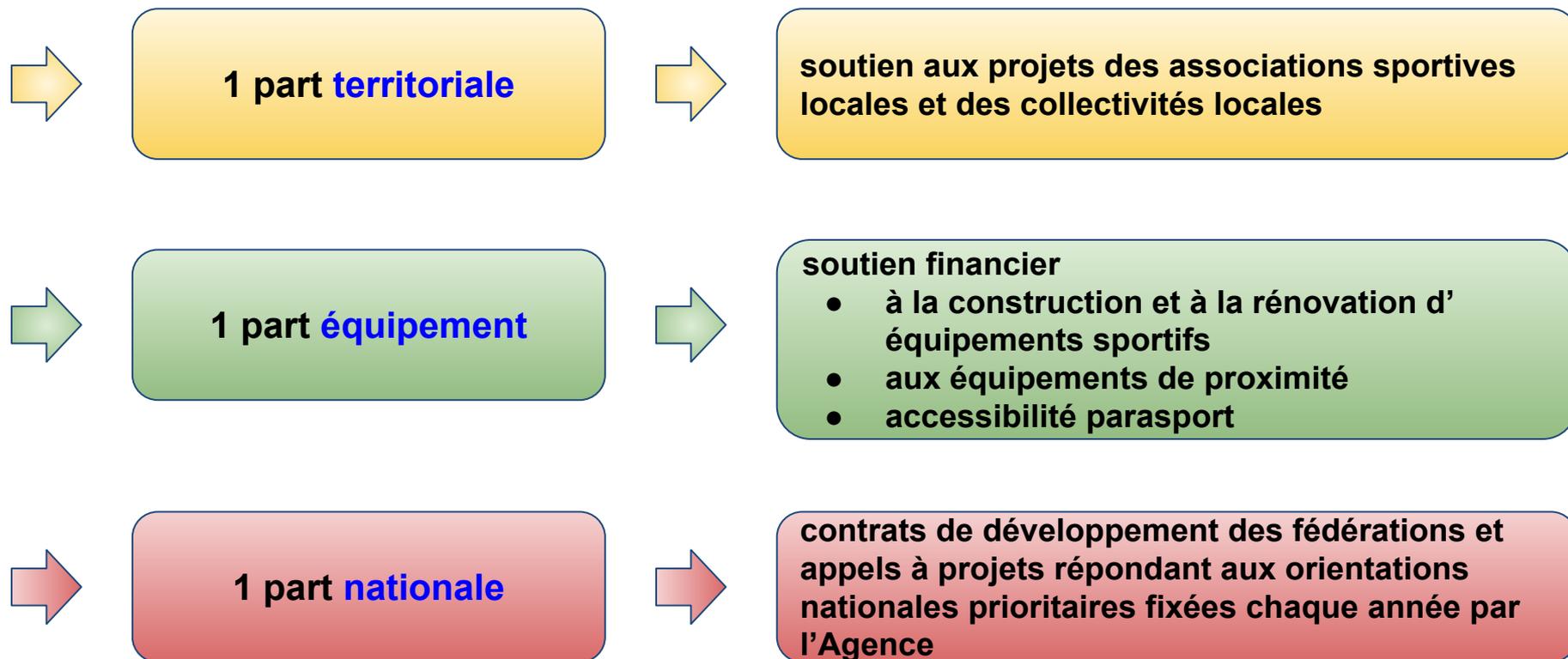


**Faire de la France une nation sportive**



# Le développement des pratiques :

## Le développement des pratiques



# Le développement des pratiques :

## Le développement des pratiques

1 part **territoriale**

soutien aux projets des associations sportives locales et des collectivités locales

1 part **équipement**

### soutien financier

- à la construction et à la rénovation d'équipements sportifs
- aux équipements de proximité
- accessibilité parasport

1 part **nationale**

contrats de développement des fédérations et appels à projets répondant aux orientations nationales prioritaires fixées chaque année par l'Agence



# La part territoriale : 152,09 M€ en 2024 [2023 -> 139,06 M€]

## Part territoriale

composée de 2 dispositifs complémentaires

### Projets Sportifs Territoriaux (PST)

correspondant aux crédits  
instruits au plan régional  
[par les DRAJES / SDJES]

### Projets Sportifs fédéraux (PSF)

correspondant aux crédits  
instruits par les fédérations  
dans le cadre de la  
déclinaison de leur stratégie  
fédérale

72,09 M€

[2023 -> 64,06 M€]

80 M€

[2023 -> 75 €]



# La part territoriale : 152,09 M€ en 2024 [2023 -> 139,06 M€]

## Part territoriale

composée de 2 dispositifs complémentaires

### Projets Sportifs Territoriaux (PST)

correspondant aux crédits instruits au plan régional [par les DRAJES / SDJES]

### Projets Sportifs fédéraux (PSF)

correspondant aux crédits instruits par les fédérations dans le cadre de la déclinaison de leur stratégie fédérale

72,09 M€

[2023 -> 64,06 M€]

80 M€

[2023 -> 75 M€]



# Les Projets Sportifs Fédéraux (PSF) : 80 M€

Les fédérations présentent leurs orientations dans le respect des directives de l'Agence :

1) Faire de la France une nation plus sportive, développer le nombre de pratiquants, s'inscrire dans la dynamique des **Jeux Olympiques et Paralympiques** : la promotion de l'activité physique et sportive est la **Grande Cause Nationale 2024 (GCN2024)**

2) Articuler stratégie nationale & déclinaisons territoriales

3) Flécher au moins **50%** des crédits sur les **clubs**, attention particulière aux clubs issus des **territoires prioritaires**

4) Sanctuariser les crédits attribués **aux territoires ultramarins** = crédits fongibles entre territoires OM dans la limite de 50% des enveloppes initiales

5) Ethique et déontologie

Souscrire au **contrat d'engagement républicain**

Garantir la **transparence** de la décision

- attribution équitable aux associations quel que soit leur ressort géographique, en fonction de critères préalablement définis et partagés ;
- la commission ANS garantit l'indépendance des décisions et veille au respect des règles d'éthique, de déontologie et de transparence ;
- le président de la commission d'éthique est membre de cette commission.
- évaluer les actions financées, s'assurer de la bonne utilisation des crédits



# Les Projets Sportifs Fédéraux (PSF) : 80 M€

Les fédérations présentent leurs orientations dans le respect des directives de l'Agence :

6) Favoriser **l'inclusion par le sport** : initiatives locales en faveur du plus grand nombre, "**animations vacances olympiques et paralympiques**"

7) Inscrire **durablement** la pratique sportive dans **la vie des jeunes**

8) Développer la **féminisation** de la pratique sportive, de l'accès aux responsabilités et de l'encadrement

9) Développer les actions en faveur du **sport santé**

10) Développer les actions en faveur de la pratique **parasport**

11) Renforcer la **lutte contre** toutes formes de **violence dans le sport**

12) Développer **l'accession territoriale** au sport de haut niveau (uniquement pour les structures du Projet de Performance Fédérale classées en tant que telles) : **maximum 15% de l'enveloppe**





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Projet fédéral, critères d' éligibilité, actions éligibles et critères d'analyse

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Jeune  
Sport  
Régional



# Le projet fédéral



# Critères d'éligibilité de la STRUCTURE

Les aides sont désormais réservées aux structures respectant les conditions suivantes :

- 100% des adhérents licenciés à la FFTRI
- toutes les épreuves enchaînées sous l'égide de la FFTRI



**DÉCLARATION** à transmettre à la ligue

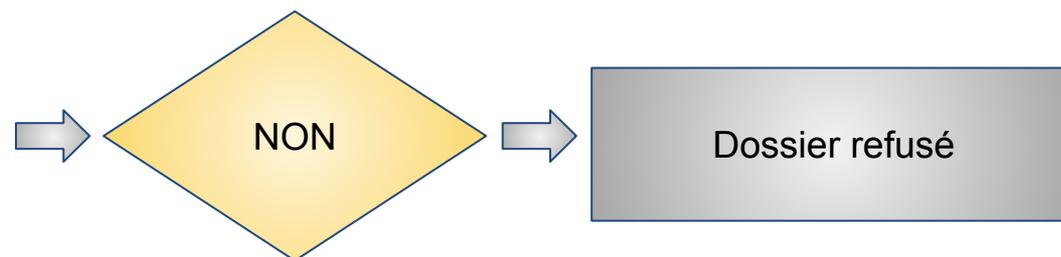
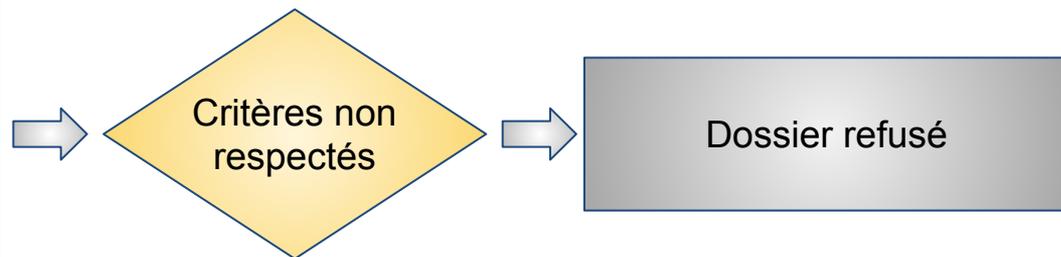


OUI

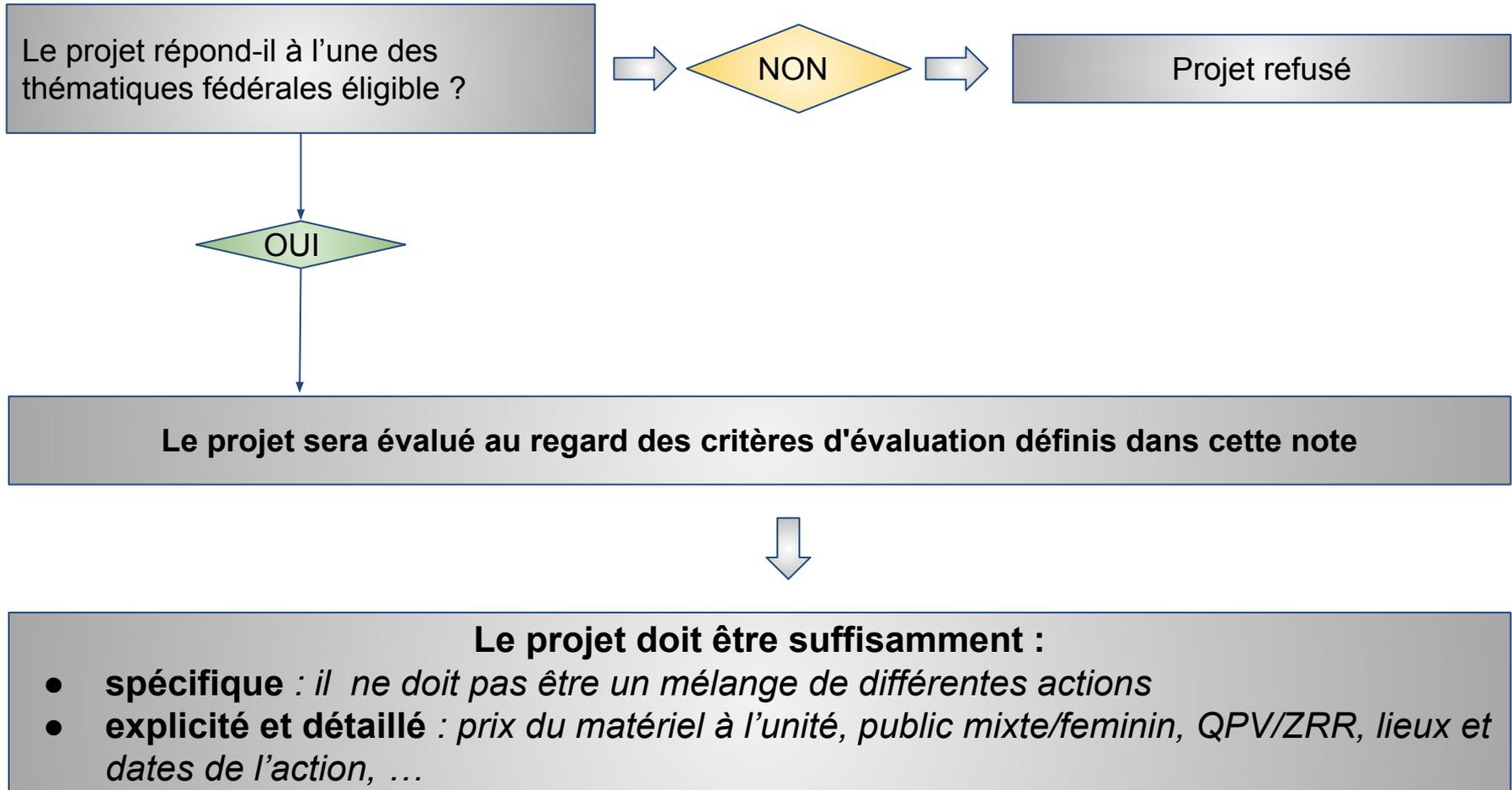
Le dossier administratif de la structure sur LE COMPTE ASSO est-il complet et à jour ?

**RIB, statuts, liste dirigeants, rapport d'activités, budget prévisionnel, comptes annuels approuvés, bilan financier, projet associatif**

OUI



# Critères d'éligibilité des PROJETS



# Points de vigilance

**Pour toutes les structures ayant fait des demandes en 2023 :**  
**la saisie des COMPTES RENDUS FINANCIERS 2023 sera un atout pour l'instruction des demandes 2024**

**Pour les ligues et les comités départementaux**, la FFTRI tiendra également compte :

- de la **cohérence** et de la **complémentarité** des projets Ligues et Comités départementaux d'une même région (fiche navette)
- du dépôt d'un **dossier dans le cadre du PST** (copie à fournir ou à déposer dans le compte Asso cf rubrique "champ autre")

**Rédiger ou mettre à jour le projet territorial** (à déposer sur compte ASSO et transmettre à la fédération + DRAJES/SDJES)

**Pour les clubs**, les ligues pourront tenir compte :

- du dépôt d'un **dossier dans le cadre du PST** (copie à fournir à la ligue ou à déposer dans le compte Asso cf rubrique "champ autre")

**Rédiger ou mettre à jour le projet club** (à déposer sur compte ASSO)



# Modalités : les projets doivent impérativement débuter en 2024

	Ligues	Comités départementaux	Clubs
Nombre de projets listés dans cette note pouvant être déposés	4	2	2 + VACANCES JOP
Subvention minimale pouvant être versée par structure	1500€ Ce seuil est abaissé à 1 000 € pour les structures dont le siège social se situe <a href="#">en zone de revitalisation rurale (ZRR)</a> ou dans une intercommunalité ayant signé <a href="#">un contrat de relance et de transition écologique (CRTE)</a> rural ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR		
Subvention maximale pouvant être versée par structure	50.000€	20.000€	8.000€ (hors aides VACANCES JOP)
	Limitée à 50.000€ pour la région		
Taux maximum de subventionnement	75% du coût prévisionnel de l'action (dans la limite du montant maximal de subvention ci-dessus)		
Obligation	Souscrire au <b>contrat d'engagement républicain</b> et cocher la case correspondante sur LE COMPTE ASSO		
Exclusions	Le haut niveau, le matériel > 500€ HT l'unité, <b>location infrastructures sportives</b>		



# 4 actions possibles au choix pour les LIGUES régionales

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Actions éligibles : citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Actions favorisant la féminisation	<p><b>Actions de formation favorisant la féminisation des instances dirigeantes des structures :</b></p> <p>→ détailler le plan d'actions et de formation</p> <p><i>* Obligation de parité dans les instances territoriales en 2028</i></p>	<p>Nombre de femmes formées Nombre de femmes engagées dans les instances Taux de femmes dans les instances</p>
		<p><b>Actions favorisant la féminisation de l'encadrement :</b></p> <p>aide à la prise en charge des frais pédagogiques pour le tronc commun <b>BF2/BF3</b> et autres actions de structuration</p> <p>→ détailler le plan d'actions et de formation</p>	<p>Nombre de femmes formées Nombre de femmes éducatrices Taux de femmes éducatrices</p>
	<p><b>Structuration paratriathlon</b></p> <p><i>* Pour aide matériel lourd : voir <a href="#">ANS équipement</a></i></p>	<p><b>Structuration de l'accueil des personnes en situation de handicap :</b></p> <p>organisation de stages, actions de découverte ou de perfectionnement, de préparation, aide à la formation nationale BF2 paraTRI</p>	<p>Nombre de personnes concernées Nombre de licences paraTRI Nombres d'éducateurs formés BF2 paraTRI</p>
		<p><b>Aide à la participation au challenge des ligues paraTRI</b></p>	<p>Nombre de para triathlètes concernés Nombre de licenciés en paratriathlon Nombre de participants au challenge national des ligues</p>



# 4 actions possibles au choix pour les LIGUES régionales, suite

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Actions éligibles citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Savoir rouler à vélo	<p><b>Organisation du BLOC 3 du “Savoir rouler à vélo”:</b> entretien / recyclage du matériel finançable uniquement dans le cadre des animations mises en place</p> <p><i>* la ligue doit porter l'action, les clubs peuvent faire leur demande SRAV au titre du PST</i></p>	<p>Saisie OBLIGATOIRE* des actions réalisées sur <a href="#">« SRAV Je déclare une intervention »</a></p> <p>* sous peine de demande reversement de l'aide obtenue par ANS</p>
	Organisation module Raid BF2	<p><b>Organisation du module Raid de la formation BF2</b></p> <p>→ détailler le plan de formation : dates, lieu</p>	<p>Nombre d'éducateurs formés Nombre d'éducatrices formées</p>
Promotion du sport santé	Organisation module Santé BF2	<p><b>Organisation du module “santé” de la formation BF2</b></p> <p>→ détailler le plan de formation : dates, lieu</p>	<p>Nombre de formations organisées Nombre d'éducateurs formés Nombre d'éducatrices formées Nombre de clubs santé référencés</p>
	Organisation d'actions de promotion Triathlon santé	<p><b>Organisation d'actions de promotion du Triathlon santé sur les territoires “Terre de Jeux” :</b> organisation coordonnée des dispositifs “Bougez” pour les clubs, programme “Triathlon mon bilan forme” et autres dispositifs santé (maisons sport santé)</p>	<p>Nombre de territoires “Terre de jeux” touchés Nombre de tests “mon bilan forme” effectués Inscription des évènements sur la <a href="#">Grande cause nationale</a></p>
Éthique et citoyenneté	Actions de lutte contre le dopage	<p><b>Actions de lutte contre le dopage :</b> sensibilisation, formation, certification ADeL</p>	<p>Nombre de licenciés sensibilisés Nombre de licenciés certifiés “ADeL”</p>



# Actions réservées aux **LIGUES** ultramarines

- Les ligues ultramarines peuvent choisir également des actions sur cette liste :

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Actions éligibles citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Aide au financement des frais de déplacement des territoires ultra-marins	Aide au financement des frais de déplacement liés à des compétitions sportives	Nombre de triathlètes concernés Nombre de compétitions concernées
		Aide au financement des frais de déplacements pour la participation d'arbitres visant à monter en compétence sur le calendrier des épreuves nationales :  <i>*arbitres régionaux 1, à minima</i> <i>*demande préalable à la CNOA <a href="mailto:pbordelot@fftri.com">pbordelot@fftri.com</a></i> <i>+ copie à <a href="mailto:commissionans@fftri.com">commissionans@fftri.com</a></i>	Nombre d'arbitres concernés Nombre de déplacements effectués



## 2 actions possibles au choix pour les CODEP

### ➤ Actions à choisir en cohérence et coordination avec la ligue régionale

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Actions éligibles citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Actions favorisant la féminisation	<p><b>Actions favorisant la féminisation des instances dirigeantes des structures :</b></p> <p>→ détailler le plan d'actions et de formation</p> <p><i>* Obligation de parité dans les instances territoriales en 2028</i></p>	<p>Nombre de femmes formées</p> <p>Nombre de femmes engagées dans les instances</p> <p>Taux de femmes dans les instances</p>
		<p><b>Actions favorisant la féminisation de l'encadrement :</b></p> <p>aide à la prise en charge des frais pédagogiques pour le BF1 et autres actions de structuration</p> <p>→ détailler le plan d'actions et de formation</p>	<p>Nombre de femmes formées</p> <p>Nombre de femmes éducatrices</p> <p>Taux de femmes éducatrices</p>
	<p><b>Organisation d'actions de découverte des disciplines enchaînées</b></p> <p>favoriser un investissement pérenne dans l'activité encourager le dispositif <a href="#">PASS SPORT</a> pour les clubs</p> <p><i>*l'achat de matériel ne peut être le seul objet du projet</i></p>	<p>Nombre d'actions réalisées</p> <p>Nombre de QPV et ZRR touchés</p> <p>Nombre de personnes en situation de handicap</p> <p>Nombre de femmes et jeunes filles</p> <p>Nombre de nouvelles licences</p> <p>Inscription des événements sur la <a href="#">Grande cause nationale</a></p>	



## 2 actions possibles au choix pour les CODEP (suite)

### ➤ Actions à choisir en cohérence et coordination avec la ligue régionale

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Actions éligibles citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Savoir rouler à vélo	<p><b>Organisation du BLOC 3 du "Savoir rouler à vélo":</b> entretien / recyclage du matériel finançable uniquement dans le cadre des animations mises en place</p> <p><i>* le comité doit porter l'action, les clubs peuvent faire leur demande SRAV au titre du PST</i></p>	<p>Saisie OBLIGATOIRE* des actions réalisées sur <a href="#">« SRAV Je déclare une intervention »</a></p> <p><i>* sous peine de demande reversement de l'aide obtenue par l'ANS</i></p>
Promouvoir le sport santé	Organisation d'actions de promotion Triathlon santé	<p><b>Organisation d'actions de promotion du Triathlon santé sur les territoires "Terre de Jeux" :</b> organisation coordonnée des dispositifs "Bougez" pour les clubs, programme "Triathlon mon bilan forme" et autres dispositifs santé (maisons sport santé)</p>	<p>Nombre de territoires "Terre de jeux" touchés</p> <p>Nombre de tests "mon bilan forme" effectués</p> <p>Inscription des événements sur la <a href="#">Grande cause nationale</a></p>



# 1 nouvelle action pour les CODEP

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Action éligible citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Aide à la structuration des comités départementaux	<p><b>Aide à la structuration des comités départementaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Rédiger un plan de développement complet avec un diagnostic et des indicateurs précis en lien avec le projet fédéral</li> <li>→ Valorisation de missions en lien avec le plan de développement telles que :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- des actions d'animation territoriale au service de de la découverte des disciplines enchaînées ;</li> <li>- l'accompagnement à la structuration des clubs non professionnalisés dans le maillage territorial et au développement des écoles de jeunes ;</li> <li>- la mise en oeuvre de missions spécifiques en lien avec les particularités territoriales.</li> </ul> </li> </ul> <p><i>* L'aide sera proratisée en fonction de la mise en oeuvre du plan de développement.</i></p> <p><i>* Une somme forfaitaire maximale de 5000€ pourra accompagner ce projet.</i></p> <p><i>* Pour les aides à l'emploi : voir le PST emploi</i></p> <p><i>* Les titulaires du DEJEPS TRIATHLON doivent être priorisés pour le recrutement</i></p>	<p>Nombre d'animations territoriales effectuées</p> <p>Evolution du nombre de licencié(e)s dans le CODEP</p> <p>Nombre de clubs avec une école de jeunes</p> <p>Nombre de clubs professionnalisés</p> <p>Évolution du nombre de projets réalisés dans le CODEP</p> <p>Autres indicateurs jugés pertinents en lien avec le territoire</p> <p>Recrutement d'un agent de développement</p>



# 2 actions possibles au choix pour les CLUBS, +1

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Actions éligibles citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Ecole de triathlon ou de Raid	<p><b>Labellisation 2024-2025 d'une école de triathlon</b> achat petit matériel, communication, formation d'encadrants, aide à la licence</p> <p><i>* écoles non labellisées en 2023</i> <i>* encourager le dispositif <b>PASS SPORT</b></i> <i>* 1 éducateur formé à minima</i> <i>* pas de location d'équipement sportif (lignes d'eau, stade)</i></p> <p><b>EXCLUSION : écoles de Raid, <u>appel à projet spécifique</u></b></p>	<p>Labellisation de l'école Nombre d'enfants licenciés Nombre d'éducateurs formés Nombre de <b>Pass Sport</b> attribués</p>
		<p><b>Partenariat des écoles de triathlon et de raid avec l'enseignement scolaire :</b> fédérations sportives scolaires ou universitaires, collectivités (écoles primaires), collèges, lycées, enseignement supérieur (création de sections sportives,..) prestations (hors temps de travail professeur EPS)</p> <p><i>* attention aux doublons : aides ANS des fédérations scolaires/universitaires, autre financement 2h sport collège</i> <i>* exclusion : pratique sur le temps scolaire et hors sections sportives scolaires</i> <i>* exclusion : vacances JOP</i></p>	<p>Labellisation de l'école Nombre d'enfants licenciés Nombre de conventions signées</p>



# 2 actions possibles au choix pour les CLUBS, +1 suite

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Actions éligibles citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Organisation d'actions de découverte des disciplines enchaînées	Organisation d'une action de découverte des disciplines enchaînées à destination des femmes et des jeunes filles, notamment en QPV/ZRR	Nombre d'actions réalisées Nombre de QPV et ZRR touchés Nombre de femmes concernées
		Proposition de créneaux "famille"	Nombre de créneaux « famille » / semaine Nombre de familles concernées Ratio adultes / enfants
		Proposer une offre de pratique pour les personnes en situation de handicap  * si l'offre de pratique est régulière, référencement <b>obligatoire</b> sur : <a href="https://www.handiguide.sports.gouv.fr">https://www.handiguide.sports.gouv.fr</a> * * Pour aide matériel lourd : voir <a href="#">ANS équipement</a>	Nombre de personnes concernées Référencement <b>obligatoire</b> sur : <a href="#">HANDIGUIDE</a> Inscription <a href="#">CLUBS INCLUSIFS</a>
Promouvoir le sport santé	Organisation d'actions de promotion du Triathlon santé	Mise en place de l'opération "Bougez c'est l'été" au printemps ET/OU "Rentrée-Bougez" à la rentrée de septembre : lutte contre la sédentarité, remise en forme, accueil de nouveaux licenciés, public éloigné de la pratique  * Inscription obligatoire sur les dispositifs " <a href="#">Bougez</a> "	Inscription <b>OBLIGATOIRE</b> aux dispositifs " <a href="#">Bougez</a> " Inscription des événements sur la <a href="#">Grande cause nationale</a> Nombre de PASS BOUGEZ Nombre de licences générées



# + 1 action supplémentaire possible pour les CLUBS



**Demande instruite par la fédération, sur le compte ASSO :**

**pour les CLUBS, faire un dossier distinct avec le code :  
FFTriathlon - France - Projet sportif fédéral - CODE 1605**

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Actions éligibles citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Animations vacances olympiques et paralympiques	<p><b>Animations vacances olympiques et paralympiques</b></p> <p>animations sportives proposées pendant les vacances de printemps et d'été en faveur des jeunes issus de territoires prioritaires</p> <p><i>Forfait 300€ demie-journée Minimum 5 ½ journées 20 à 25 enfants accueillis minimum</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>→ préciser les activités proposées : séjour, sorties, SRAV, sport et culture, TIR...</li><li>→ préciser nombre de ½ journées, âge/genre/nombre de jeunes accueillis, territoires identifiés (quartiers, ZRR, "500 villes"</li><li>→ appliquer une tarification accessible</li><li>→ garantir l'inclusion des habitants des territoires carencés à la dynamique des JOP</li></ul>	Nombre d'enfants concernés Nombre de demies-journées organisées Inscription <a href="#">CLUB SPORTIF ENGAGE</a>



# 2 actions supplémentaires pour les clubs éligibles \*

## \* clubs concernés :



- Brive Limousin TRI
- La Rochelle TRI
- US Palaiseau TRI
- Stade de Reims TRI
- Rouen TRI

Demande instruite par la fédération, sur le compte ASSO :

**faire un dossier distinct avec le code :**  
FFTriathlon - **France** - Projet sportif fédéral - CODE **1605**

Thématique ANS	Actions éligibles	Critères d'évaluation des actions
<b>Développer l'accession territoriale au sport de haut niveau</b> (uniquement pour les structures territoriales du Projet de Performance Fédérale et uniquement pour les disciplines reconnues de haut niveau)	<b>Item PPF-optimisation de l'entraînement :</b>  <b>Optimisation de l'entraînement</b> (achat possible de matériels légers <500 € HT / unitaire dans le cadre d'un projet spécifique)	<b>Nature du matériel acheté</b> <b>Nombre de sportifs accompagnés</b> <b>Type de public destinataire ou utilisateur du matériel</b>
	<b>Item PPF- actions sportives :</b>  <b>Organisation de déplacements sur des épreuves nationales sur lesquels un ou plusieurs jeunes de la structure sont inscrits (pas uniquement les frais liés au déplacement)</b>	<b>Nombre de jeunes concernés</b> <b>Lieu et type de label</b>
	<b>Item PPF- actions sportives :</b>  <b>Organisation d'un stage pour les jeunes qui se sont qualifiés aux championnats de France Jeunes de Triathlon et/ou Duathlon (année N ou N-1)</b>	<b>Nombre de jeunes concernés</b> <b>Durée du stage</b>



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Montant et répartition de l'enveloppe du PSF de la FFTRI

---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Jeux  
Olympiques  
Paralympiques



**567 300 € \***

hors Corse et Nouvelle-Calédonie

**dont 54 700 €**

sanctuarisés pour l'Outre Mer

# Le PSF de la FFTRI : 567 300€

[2023 : 558 900€]

[2022 : 613 100 €]

		Clubs	Licenciés	Enveloppe clubs		Enveloppe Ligues / Comités Départementaux		Enveloppe max accession territoriale et agent de développement CoDep	
Métropole	AUVERGNE RHONE ALPES	115	7571	32 321 €		206 300 €		50 000 €	
	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	39	3142	12 223 €					
	BRETAGNE	58	3216	14 978 €					
	CENTRE VAL DE LOIRE	34	2161	9 386 €					
	GRAND EST	79	5119	22 023 €					
	HAUTS DE FRANCE	74	4805	20 651 €					
	ILE DE FRANCE	132	9349	38 546 €					
	NORMANDIE	47	2940	12 871 €					
	NOUVELLE AQUITAINE	100	5582	25 906 €					
	OCCITANIE	98	4278	22 769 €					
	PAYS DE LA LOIRE	63	4983	19 541 €					
	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	100	5208	25 085 €					
Outre Mer	GUADELOUPE	15	271	5 675 €	13 675 €	5 675 €	8 675 €	5 000 €	
	MARTINIQUE	5	100	2 350 €		2 350 €			
	REUNION	12	591	5 650 €		5 650 €			
<b>TOTAL</b>		971	59316	<b>283 650 €</b>		<b>228 650 €</b>		<b>55 000 €</b>	
<b>567 300 €</b>									





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Calendrier

---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Jeux  
Olympiques  
Paralympiques



# Campagne 2024 : calendrier clubs

Date de  
début de  
dépôt des  
dossiers

Date de fin



Mise à jour de vos  
données possible

Les demandes de subvention sont à  
effectuer sur la plateforme nationale

**Le Compte Asso**

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>



**Club à multi affiliations**

une seule demande de subvention pour une  
même action

⇒ choix d'affiliation à faire



# Campagne 2024 : calendrier ligues et comités dép.



Mise à jour de vos données possible

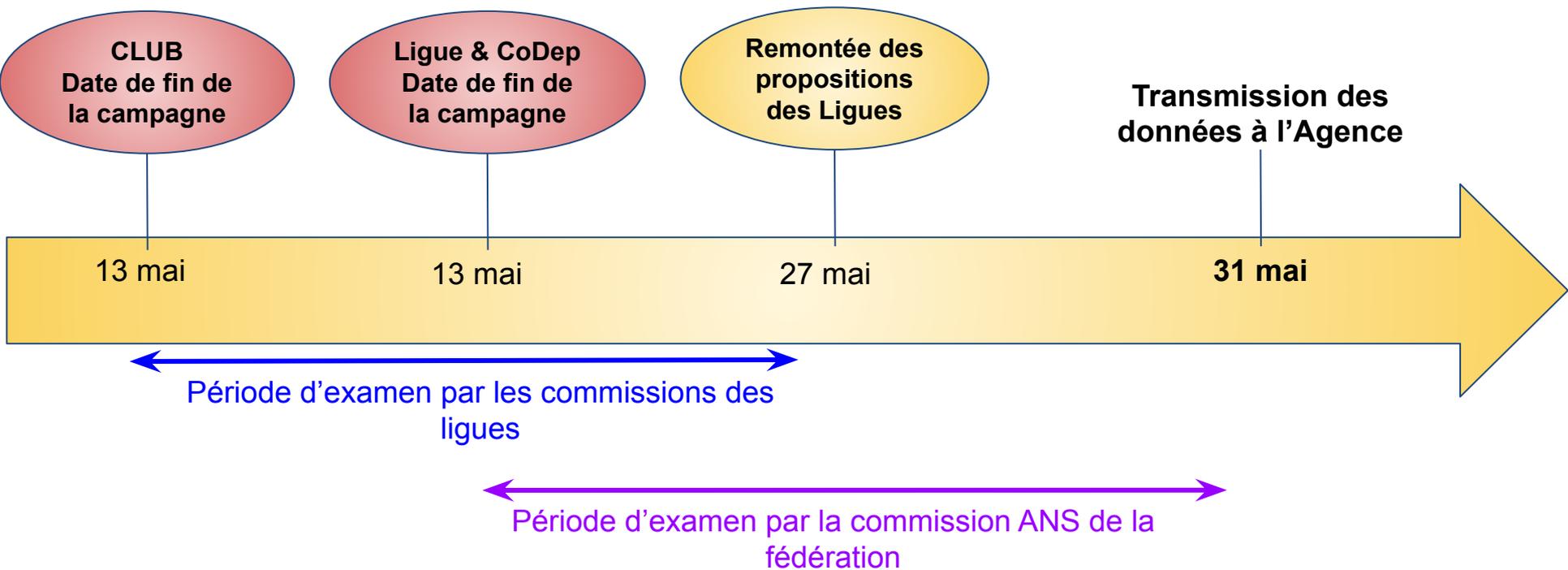
Les demandes de subvention sont à effectuer sur la plateforme nationale

**Le Compte Asso**

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>



# Calendrier d'instruction





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Compte Asso : code de subvention

---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Jeux  
Olympiques  
Paralympiques



# Le compte Asso : codes subvention (clubs)

Un **code spécifique de subvention** doit être renseigné en fonction de votre région d'appartenance.

Outre-mer

Libellé subvention	Code
FFTriathlon - <b>Auvergne-Rhône-Alpes</b> - Projet sportif fédéral	<b>1606</b>
FFTriathlon - <b>Bourgogne-Franche-Comté</b> - Projet sportif fédéral	<b>1607</b>
FFTriathlon - <b>Bretagne</b> - Projet sportif fédéral	<b>1608</b>
FFTriathlon - <b>Centre-Val de Loire</b> - Projet sportif fédéral	<b>1609</b>
FFTriathlon - <b>Grand Est</b> - Projet sportif fédéral	<b>1610</b>
FFTriathlon - <b>Hauts-de-France</b> - Projet sportif fédéral	<b>1611</b>
FFTriathlon - <b>Île-de-France</b> - Projet sportif fédéral	<b>1612</b>
FFTriathlon - <b>Normandie</b> - Projet sportif fédéral	<b>1613</b>
FFTriathlon - <b>Nouvelle Aquitaine</b> - Projet sportif fédéral	<b>1614</b>
FFTriathlon - <b>Occitanie</b> - Projet sportif fédéral	<b>1615</b>
FFTriathlon - <b>Pays de la Loire</b> - Projet sportif fédéral	<b>1616</b>
FFTriathlon - <b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b> - Projet sportif fédéral	<b>1617</b>
FFTriathlon - <b>Guadeloupe</b> - Projet sportif fédéral	<b>1618</b>
FFTriathlon - <b>Martinique</b> - Projet sportif fédéral	<b>1619</b>
FFTriathlon - <b>La Réunion</b> - Projet sportif fédéral	<b>1621</b>



# Le compte Asso : code subvention “national”

Code national à utiliser uniquement par :

- les **ligues régionales**
- les **comités départementaux pour toute demande**
- les **clubs** accession territoriale haut-niveau **demande PPF**
- les **clubs** pour **animations vacances JOP**

Libellé subvention	Code
FFTriathlon - <b>France</b> - Projet sportif fédéral	<b>1605</b>

Contact : [commissionans@fftri.com](mailto:commissionans@fftri.com)



# Contact des référents ligues

Des référents ont été désignés pour chaque ligue afin de vous aider dans vos démarches de demandes de subvention. Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre référent ligue :

<b>Métropole</b>	LRTRI Auvergne-Rhône-Alpes	<a href="mailto:directeuraura@fftri.com">directeuraura@fftri.com</a>
	LRTRI Bourgogne-Franche-Comté	<a href="mailto:emmanuel.duthoit@lbfctriathlon.fr">emmanuel.duthoit@lbfctriathlon.fr</a>
	LRTRI Bretagne	<a href="mailto:traverspascal56@gmail.com">traverspascal56@gmail.com</a>
	LRTRI Centre-Val de Loire	<a href="mailto:ctl.triathlon.centre@gmail.com">ctl.triathlon.centre@gmail.com</a>
	LRTRI Grand Est	<a href="mailto:maximehutteau@triathlongrandest.fr">maximehutteau@triathlongrandest.fr</a>
	LRTRI Hauts-de-France	<a href="mailto:cyril.chambelland@triathlonhdf.fr">cyril.chambelland@triathlonhdf.fr</a>
	LRTRI Île-de-France	<a href="mailto:yannick.petit@idftriathlon.com">yannick.petit@idftriathlon.com</a>
	LRTRI Normandie	<a href="mailto:ligue1920@orange.fr">ligue1920@orange.fr</a>
	LRTRI Nouvelle-Aquitaine	<a href="mailto:communication@triathlonlna.fr">communication@triathlonlna.fr</a>
	LRTRI Occitanie	<a href="mailto:t.amo@triathlonoccitanie.com">t.amo@triathlonoccitanie.com</a>
	LRTRI Pays de la Loire	<a href="mailto:admligue.paysdelaloire@gmail.com">admligue.paysdelaloire@gmail.com</a>
LRTRI Provence-Alpes-Côte d'Azur	<a href="mailto:vpauli@provençalpescotedazur.com">vpauli@provençalpescotedazur.com</a>	
<b>Outre-mer</b>	LRTRI Guadeloupe	<a href="mailto:felix.dinane@wanadoo.fr">felix.dinane@wanadoo.fr</a>
	LRTRI Martinique	<a href="mailto:lmartinique@fftri.com">lmartinique@fftri.com</a>
	LRTRI Réunion	<a href="mailto:ctl.liguetriathlon974@gmail.com">ctl.liguetriathlon974@gmail.com</a>





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Organisation : du dépôt des dossiers à l'évaluation

---

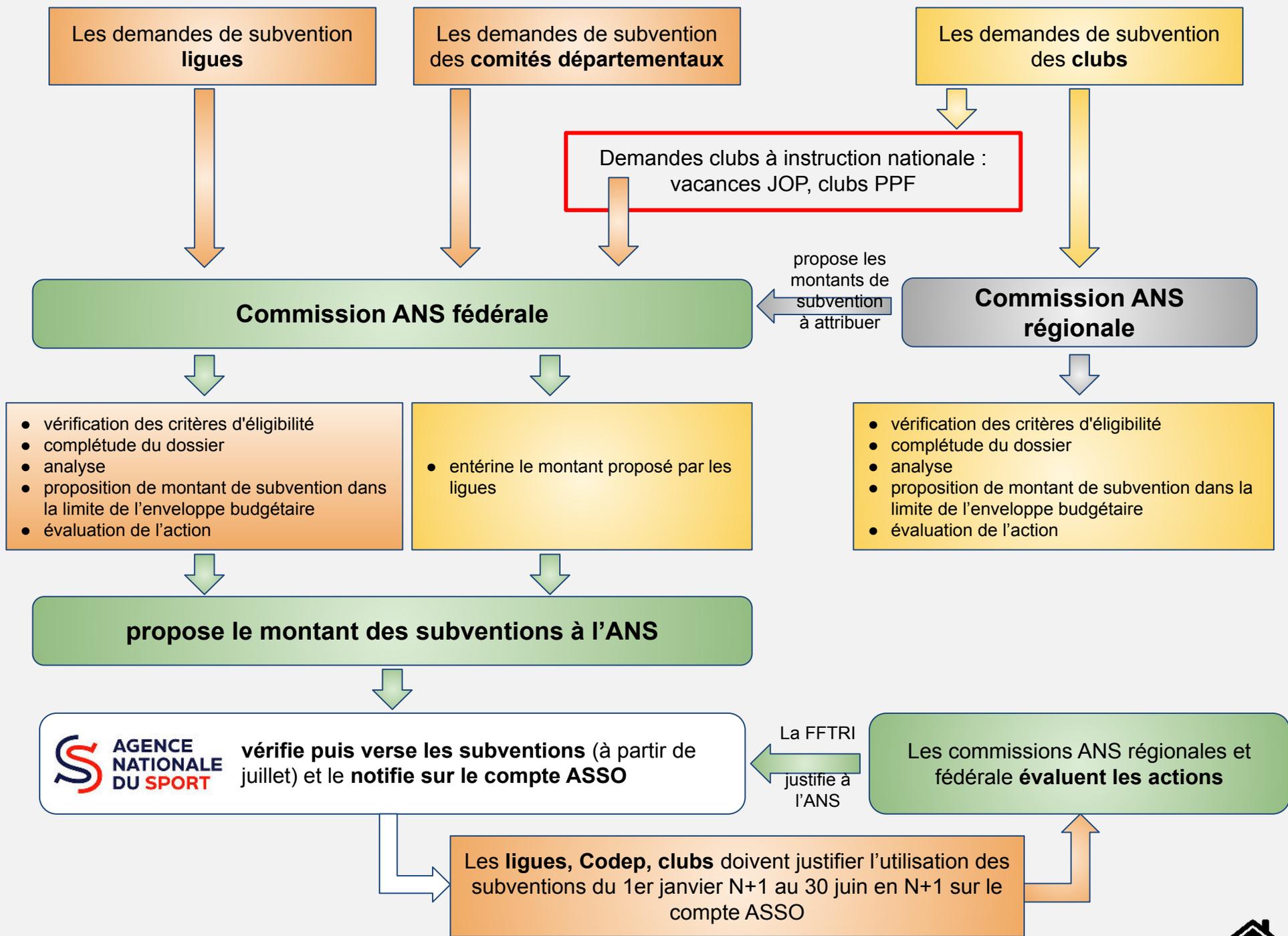
*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Jeux  
Olympiques  
Paralympiques

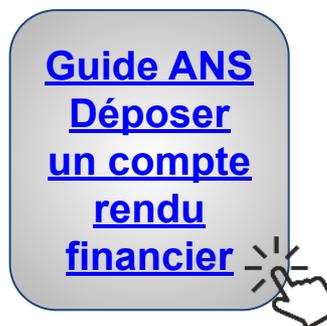




# Obligatoire : évaluation des actions 2023

*Chaque association doit justifier l'utilisation des subventions obtenues en 2023 avant le 30 juin 2024.*

- Le “compte rendu financier de subvention” (CRF) doit être obligatoirement renseigné en ligne via [Le Compte Asso](#)
- Le bilan de chaque action soutenue doit être renseigné (et non le bilan de l'association)



- Le report n'est plus possible sur l'année suivante.
- Le projet doit avoir débuté en 2023.
- Si une action soutenue n'a pas pu se réaliser, l'association devra reverser l'aide obtenue auprès de l'ANS.



# Obligatoire : évaluation des actions 2023, suite



**Téléversez impérativement les factures** (achat matériel, prestation...) **et**

**autres pièces justificatives** (fiche de paie des intervenants salariés, photos du dispositif, coupures de presse...)

**dans la rubrique**

**“LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES”**

**Vous ne pouvez charger ici qu’un seul document. Il est conseillé si vous souhaitez joindre plusieurs documents de les fusionner au sein d’un dossier .zip.**

## LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Type	Origine	Nom	Date de production / Chargement	Année de validité	Commentaires	Actions
Autre	Aucun document de ce type trouvé.				Déposez ce nouveau document.	

← PRÉCÉDENT

SUIVANT →





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Besoin d'aide ?

---

## Les outils :

# Fiches actions FFTRI

# Guides de l'ANS

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Jeune  
Sport  
Républicain



# Les modes d'emploi et guides 2023/2024 de l'ANS - Le Compte Asso

Le Compte Asso

[Créer un compte](#)

Le Compte Asso

[Joindre un document pour un dossier incomplet](#)

Le Compte Asso

[Compléter les informations administratives](#)

Le Compte Asso

[Déposer un compte rendu financier](#)

Le Compte Asso

[FAIRE UNE DEMANDE PROJETS SPORTIF FÉDÉRAL](#)

Le Compte Asso

[FAIRE UNE DEMANDE PROJETS SPORTIF TERRITORIAL HORS EMPLOI](#)

Le Compte Asso

[FAIRE UNE DEMANDE PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE](#)

Le Compte Asso

[FAIRE UNE DEMANDE EMPLOI](#)

[LISTE QPV](#)

[LISTE ZRR-CRTE](#)



# Les outils et fiches actions de la FFTRI

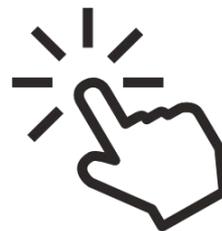
Comment  
formaliser un  
projet  
associatif ?

Comment  
construire le  
budget  
prévisionnel  
d'une action ?

Fiche action  
J'APPRENDS  
A  
NAGER

Fiche action  
AISANCE  
AQUATIQUE

Fiche action  
SRAV



# Les outils / liens et contact utiles de la FFTRI

<b>Professionnalisation</b>	<a href="#">Professionnalisation</a>	<a href="mailto:mcrouzat@fftri.com">mcrouzat@fftri.com</a>
<b>Formation fédérale</b>	<a href="#">Formation Fédérale - FFTRI</a> <a href="#">Guide synthétique</a>	<a href="mailto:nbillard@fftri.com">nbillard@fftri.com</a>
<b>Formation professionnelle</b>	<a href="#">Formation d'Etat - FFTRI</a> <a href="#">Guide synthétique</a>	<a href="mailto:jgarric@fftri.com">jgarric@fftri.com</a>
<b>Savoir Rouler à Vélo</b>	<a href="#">La Fédération Française de Triathlon partenaire du Plan "Savoir Rouler à Vélo"</a> <a href="#">« SRAV Je déclare une intervention »</a>	<a href="mailto:jserra@fftri.com">jserra@fftri.com</a>
<b>Ecoles Triathlon et Raid</b>	<a href="#">Labels - Ecoles de Triathlon - FFTRI</a>	<a href="mailto:jserra@fftri.com">jserra@fftri.com</a>
<b>Raid multisports</b>	<a href="#">Raids - Fédération Française de Triathlon</a> <a href="#">Appel à projet Raid 2024</a>	<a href="mailto:cgrossoeuvre@fftri.com">cgrossoeuvre@fftri.com</a>
<b>Opérations "BOUGEZ"</b>	<a href="#">Formulaire d'inscription 2024</a>	<a href="mailto:akoduah@fftri.com">akoduah@fftri.com</a>
<b>Lutte contre le dopage</b>	<a href="#">Prévention dopage - Fédération Française de Triathlon</a> Formation : <a href="#">La plateforme ADeL - Ressources</a>	<a href="mailto:pfattori@fftri.com">pfattori@fftri.com</a>
<b>Féminisation</b>	<a href="#">Livret Mixité</a>	<a href="mailto:ngarcia@fftri.com">ngarcia@fftri.com</a>
<b>Paratriathlon</b>	<a href="#">Paratriathlon - FFTRI</a> <a href="#">HandiGuide des Sports</a>	<a href="mailto:akoduah@fftri.com">akoduah@fftri.com</a>
<b>Santé</b>	<a href="#">Santé bien-être et loisirs - Fédération Française de Triathlon</a>	<a href="mailto:cgrossoeuvre@fftri.com">cgrossoeuvre@fftri.com</a>





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# La promotion des actions financées

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Jeux  
Olympiques  
Paralympiques



# Les logos à télécharger

Pour une action subventionnée dans le cadre du Projet Sportif Fédéral (PSF),  
**joindre le logo de l'ANS dans les communications**



[Télécharger le kit logo complet de l'Agence nationale du Sport pour le web et en versions vectorisées \(PC et Mac\) \(.zip\)](#)





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Les commissions ANS régionales et fédérale

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Jeux  
Sportifs  
Paralympiques



# La commission d'attribution (FFTRI)

**Garantir une attribution équitable aux associations  
et la transparence de la décision**

Le Conseil d'Administration a validé la mise en place d'une commission d'attribution



- décisionnelle
- composée de 6 personnes minimum, licenciées ou non, nommées par le Président fédéral (y compris parmi les membres du CA fédéral, les Présidents de Ligue, les salariés fédéraux et régionaux, les membres de la Direction Technique Nationale), dont le Président du Comité d'Ethique.



# Rôle de la commission d'attribution (FFTRI)

- entériner le montant des subventions proposées par les commissions régionales sur les demandes formulées par les clubs
- analyser les projets déposés par les ligues régionales, les comités départementaux - ainsi que les clubs pour des projets à instruction nationale - et proposer le montant des subventions à leur allouer
- avant la campagne de demande de subvention N+1, évaluer les actions subventionnées réalisées par les ligues régionales et les comités départementaux



# Les commissions régionales d'attribution (LIGUE)

**Garantir une attribution équitable aux associations  
et la transparence de la décision**



- 3 personnes minimum, en respectant un équilibre bénévoles / salariés
- composition décidée par la ligue
- fonctionnement décidé par la ligue
- obligation de se réunir avant la commission d'attribution fédérale

La ligue doit communiquer à la FFTRI la liste des membres de la commission (pour transmission à l'ANS)



# Rôle des commissions régionales d'attribution

- Accompagner les clubs
- Vérifier l'éligibilité des clubs sollicitant une subvention
- Vérifier la complétude des dossiers déposés par les clubs
- Analyser les projets déposés par les clubs et proposer le montant des subventions à leur allouer
- Avant la campagne de demande de subvention N+1, évaluer les actions subventionnées réalisées par les clubs
  - Pour chaque subvention, la commission devra émettre une appréciation en indiquant si l'action réalisée répond bien à ses besoins ou à ses attentes. Elle devra indiquer les cas pour lesquels la non utilisation de tout ou partie de la subvention ou l'utilisation non conforme de la subvention sera avérée, afin que l'Agence nationale du Sport puisse procéder à la demande de reversement de ladite subvention



*Suite aux **Commissions régionales d'attribution (LIGUES)** pour la campagne PSF 2024 ces 2 documents doivent être transmis à la FFTRI :*

- **1 PROCÈS VERBAL** (pièce administrative) : propositions d'attributions d'aides PSF 2024, modèle : [cliquer-ici](#)
- **1 COMPTE RENDU** de commission (rapport qualitatif) pouvant comporter les éléments suivants :

*Membres présents et fonctions, état des lieux (nombre de clubs demandeurs - nombre d'actions - sommes demandées / enveloppe régionale), expliciter les arbitrages pris (dossiers refusés, sommes attribuées), retour des membres de la commission (participation, avis, implication, points positifs, difficultés), conseils aux porteurs de projets, signature du/de la président(e) , ...*



**Suite aux *Commissions régionales d'évaluations (LIGUES)* pour la campagne PSF 2023, ces 2 documents doivent être transmis à la FFTRI :**

- **1 PROCÈS VERBAL** (pièce administrative) : évaluation des action 2023, modèle : [cliquer-ici](#)
- **1 COMPTE RENDU** de commission (rapport qualitatif) pouvant comporter les éléments suivants :

*Membres présents et fonctions, état des lieux, expliciter les arbitrages pris (demandes de reversements), retour des membres de la commission, conseils aux porteurs de projets, signature du/de la président(e) , ...*





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Les autres subventions à solliciter sur la part territoriale :

---

## *les Projets sportifs territoriaux (PST)*

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Jeune  
Sport  
Régional



# Les Projets Sportifs Territoriaux (PST) : 72,08 M€

Ces enveloppes sont gérées / instruites par les DRAJES/SDJES, nous vous invitons à solliciter vos référents territoriaux pour un accompagnement.

53,39M€ pour l'emploi

5,5 M€ pour « **Prévention des noyades et développement de l'Aisance Aquatique** » / « **J'apprends à nager** » / « **Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** »

3,5M€ pour la prévention des noyades et le développement de l'aisance aquatique + J'apprends à nager

2M€ pour accompagner le « Savoir Rouler à Vélo »

8,84 M€ pour accompagner le **déploiement des projets sportifs territoriaux et soutenir les actions liées aux politiques publiques du sport.**

4,56 M€ pour les territoires ultramarins faisant l'objet de dispositions particulières (Corse, Polynésie française, Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie)



# Les aides à solliciter au titre du PST

**Demandes à faire aux titres  
des Projets sportifs  
territoriaux PST**

→ **DRAJES/SDJES**

- SRAV : stage jeunes
- Lutte contre les violences
- Aisance Aquatique / J'apprends à nager
- Professionnalisation
- Projet propre à la région

**Campagne PST dans vos régions :**

Les calendriers par région

[ICI](#)

Contacts référents emploi ANS

[ICI](#)





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Articulation stratégie FFTRI / PSF / PST

---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Jeune  
Sport  
Régional



# Projets Sportifs Territoriaux et professionnalisation

## STRATÉGIE NATIONALE FFTRI

- Embauche d'un ESQ "professionnalisation" pour accompagner les structures (mai 2023)
- Observation et suivi emploi : état des lieux emploi 2023 et enquête professionnels en 2025
- Diagnostiquer les structures en capacité de créer des emplois pérennes
- Formation professionnelle : DEJEPS (4 centres de formation)
- Valorisation des métiers des structures fédérales
- Insertion par et dans le sport

**Aide au titre du Projet sportif (PSF FFTRI)**

→ à définir

**Aide au titre des Projets sportifs territoriaux (PST via DRAJES/SDJES)**

## *Soutien à la professionnalisation*

- Emploi classique "Agence"
- 1 000 emplois socio-sportifs
- Emplois Sportifs Qualifiés (ESQ) parasport territoriaux
  - plus d'aide apprentissage en 2024



# PST et Lutte contre les dérives, les violences

## STRATÉGIE NATIONALE FFTRI

Plan de prévention contre les violences :

- Sensibilisation de tous les acteurs nationaux et régionaux ;
- Formation : module dès le 1er niveau de formation fédérale
- Contrôle : procédure de traitement des signalements, contrôle honorabilité, information sur obligation honorabilité bénévoles/pros ;
- Convention nationale avec Colosse aux pieds d'Argile, interventions E-enfance, offre MAIF

**Aide au titre du Projet sportif (PSF FFTRI)**

Pas d'action éligible

- Mais principe lutte contre violence/dérive pris en compte dans toutes les demandes
- Actions fédérales pour les clubs

**Aide au titre des Projets sportifs territoriaux (PST via DRAJES/SDJES)**

***Renforcement contre les dérives et les violences dans le sport, notamment sexuelles.***

- Mener une action spécifique au niveau de la ligue, du CoDep, d'un club pour de la sensibilisation, prévention, formation ...
- Se rattacher à un dispositif local existant...



# Projets Sportifs Territoriaux et SRAV

## STRATÉGIE NATIONALE FFTRI

- Partenaire titre et actrice du plan national SRAV
- Signature de la convention partenaire premium avec le ministère
- Accompagnement de la mise en oeuvre de sessions SRAV pour les jeunes

### Aide au titre du Projet sportif (PSF FFTRI)

- Mettre en place des sessions SRAV du BLOC 3 pour les LIGUES et CODEP
- Aide à l'entretien et recyclage du matériel

### Aide au titre des Projets sportifs territoriaux (PST via DRAJES/SDJES)

### *Soutien au SRAV*

- Mettre en place des sessions SRAV : les éducateurs FFTRI peuvent intervenir dans les clubs, en périscolaire, en extra-scolaire...





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Les autres subventions et la stratégie fédérale

---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**  
Jeune  
Sport  
Régional



# Articulation stratégie FFTRI - Aides EQUIPEMENT

## STRATÉGIE NATIONALE FFTRI

- Accompagnement au déploiement de programmes sur des bassins mobiles au travers de la formation des éducateurs
- Accompagnement des porteurs des projets spécifiques
- Programme d'équipement des structures au travers de la TRI IMMERSIVE ROOM pour favoriser la pratique santé, mixte et inclusive

### Aide au titre du Projet sportif (PSF FFTRI)

- Actions de découverte des disciplines enchaînées pour les personnes en situation de handicap
- Actions de découverte et promotion des disciplines enchaînées
- Actions santé, bien-être, loisirs

### Aide ANS Equipement

- Equipements sportifs en faveur des personnes en situation de handicap : matériel lourd, constructions/mise en accessibilité

### Aide ANS Equipement de proximité

- Bassins mobiles
- Salles connectées



# Articulation stratégie FFTRI - Aide ANS Fonds de soutien à la production audiovisuelle

## STRATÉGIE NATIONALE FFTRI

***Faire découvrir, inciter à la pratique du triathlon et des disciplines enchaînées pour toutes et tous dans le respect de l'intégrité sportive.***

- Production d'images du championnat de France des clubs en mettant en avant la pratique féminine et le paratriathlon de haut-niveau
- Production et diffusion de capsules vidéos pour promouvoir nos disciplines, nos épreuves et faire découvrir tous les acteurs de la fédération : triathlètes, clubs, organisateurs, éducateurs, arbitres....

### Aide ANS "Fonds de soutien production audiovisuelle"

- Exposition de disciplines ou d'évènements :  
*Disciplines peu médiatisées, émergentes*  
*Pratiques féminines*  
*Parasport*  
*Impact du sport contre les dérives*
- Obligation d'être soutenu par la FFTRI

